



SANS FRONTIERES

Décembre 2015

Journal de l'Institut franco-russe de Donetsk et du Département français des sciences et techniques de l'Université nationale technique de Donetsk



Le Traité d'amitié franco-allemand, symbole d'une volonté commune



L'ordre national de la Légion d'honneur



Recette d'une anti déprime hivernale



CHARLEROI - DONETSK

Conseils d'un autostoppeur expérimenté

La recette du Chef David Bret

L'équipe du Comité de rédaction de « Sans Frontières » est particulièrement heureuse d'accueillir en cette fin d'année deux nouveaux rédacteurs qui vont permettre ainsi à notre journal d'élargir l'éventail des rubriques. Ainsi, nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de deux nouvelles rubriques dans notre journal « Santé » et « Gastronomie ».

Docteur Bernard-Philippe BULIDON

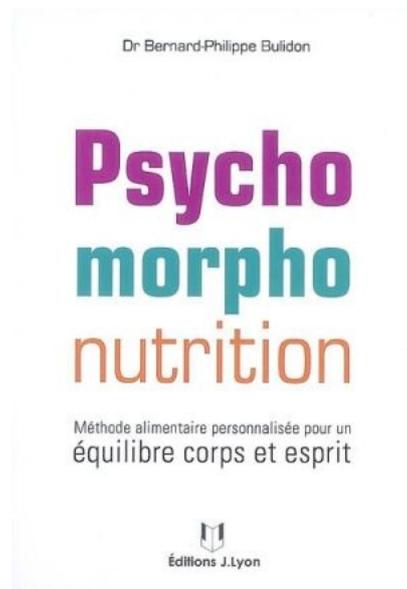


Médecin d'une quarantaine d'années, passionné par les rapports entre la nutrition, la nutrithérapie et la psychiatrie, le Docteur Bulidon est le créateur de la psychomorphonutrition. Il permet par la transmission de son expérience médicale et des connaissances acquises avec le temps à chacun de se trouver par une approche psychologique et nutritionnelle. Il est l'auteur d'un ouvrage de référence depuis 2009 sur ce sujet, édité aux Editions Josette Lyon.

Bernard-Philippe Bulidon est véritablement un homme de passions : l'océan, l'art, la musique de Mozart, l'architecture, les montres et, par-dessus-tout, les voitures de sport qu'il considère comme des œuvres d'art fruits du génie de l'homme...

Souhaitons qu'en marge de la chronique santé qu'il assurera désormais au profit des lecteurs de « Sans Frontières », il

nous fasse partager ponctuellement toutes ses passions.



David BRET

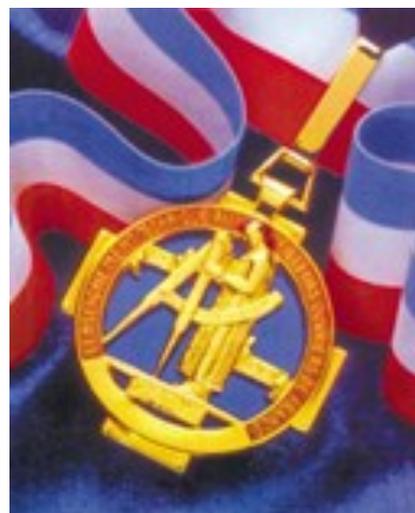


Après un riche parcours de formations diplômantes de Traiteur, Pâtissier Chocolatier, Confiseur Glacier et Charcutier au sein de l'Ecole supérieure de la Charcuterie de France, David Bret va être traiteur durant dix ans dans le Lot et Garonne tout en enchaînant les concours nationaux jusqu'à obtenir, en 2004, le titre suprême et tant convoité de Meilleur Ouvrier de France.

Aujourd'hui, David Bret, chevalier de l'ordre des palmes académiques, est enseignant et formateur en cuisine, charcuterie traiteur et traiteur.

Mais il est également Président National de l'Association Nationale des Meilleurs Ouvriers de France Charcutiers Traiteurs et Traiteurs. Dans ce cadre, il est régulièrement sollicité pour être jury sur les différents concours nationaux, concours du

Meilleurs Apprentis de France (Président de jury National), jury au concours National du jeune espoir et chef charcutier traiteur, jury au concours des Meilleurs Ouvriers de France et enfin jury au concours de la coupe du monde L'ICC (International Catering Cup).



Charleroi—Donetsk



Le 1 décembre 1983 été signé le protocole du jumelage entre la ville de Charleroi et la ville de Donetsk consacrant des relations entamées en 1966. Les villes ont une grande différence d'âge puisque Charleroi a été fondé en 1666 tandis que Donetsk n'est apparu qu'en 1869. L'industrie a joué un rôle principal dans l'union de ces deux villes : essentiellement les mines de houillers, les aciéries et les constructions mécaniques. Charleroi est un grand centre industriel comme Donetsk, mais aussi un grand nœud routier et ferroviaire, ayant une dimension culturelle importante et riche par ses curiosités historiques. Différents projets ont ensuite contribué au renforcement des communications interculturelles entre les deux villes. A l'instar d'échanges avec des élèves de l'école N° 115 de Donetsk et notamment de l'apprentissage approfondi des langues étrangères, y compris de la langue française.

Aujourd'hui, Jean-Michel, un ami de l'Université Nationale Technique de Donetsk de la région de Charleroi, nous évoque les particularités régionales de la Belgique dont principalement de sa région francophone : la Wallonie où se trouve notre ville jumelle.

- Présentez-vous, s'il vous plaît.

- Bonjour, je m'appelle Jean-Michel, j'ai 32 ans, je suis développeur informatique et je suis de nationalité belge. Je travaille dans la région de Charleroi, ville jumelée avec Donetsk. J'ai la chance d'avoir quelques contacts au Donbass, notamment liés à votre université.

- Vous êtes de Wallonie. Quelles sont les particularités culturelles de cette région ?

- Il existe trois régions en Belgique : la Flandre au Nord où l'on parle néerlandais, Bruxelles au centre où l'on parle les deux langues (mais majoritairement français) et la Wallonie au Sud où l'on parle Français. Contrairement au Flamand, le Wallon revendique très

peu son identité malgré de nombreuses tentatives politiques de changer cette donne. En vérité, je dirais que le Wallon ne sait pas très bien ce qu'il est, il a même plutôt tendance à savoir ce qu'il n'est pas : il n'est pas Français car, malgré l'influence des chaînes de télévisions et des revues françaises, le Wallon a un grand sens de l'autodérision et un côté très brassicole impensables en France; il n'est pas Flamand, parce qu'il ne partage ni son esprit beaucoup plus libéral (influence hollandaise), ni vraiment son histoire et encore moins sa langue ; il n'est pas Allemand ou Hollandais non plus, fatalement. Bref, le Wallon a une petite crise d'identité et a beaucoup de mal à se définir dans cette Belgique déclarée comme le troisième pays

le plus mondialisé (selon le dernier indice KOF de la globalisation).

Autrement, le Wallon dispose d'un folklore traditionnel qui varie d'une province ou d'une ville à l'autre, comme partout dans le monde bien sûr. Il dispose également de sa propre langue, le Wallon, dont les dialectes varient également d'une zone à l'autre en Wallonie. C'est une noble langue romane qui n'est plus parlée, à part chez les anciens et encore ... Le seul endroit sur terre où le Wallon est couramment utilisé est aux Etats-Unis, dans une petite zone du Wisconsin. Les grands-pères, anciens fils d'émigrants belges, communiquent entre eux dans cette belle langue. Un reportage a d'ailleurs été réalisé sur ce phénomène; je me souviens qu'un vieil homme y expliquait qu'il préférait discuter en Wallon plutôt qu'en Anglais car cette façon de parler et de prononcer les mots était très amusante, ce qui est vrai.

- Il y aurait des tensions politiques entre les régions en Belgique, pourriez-vous nous les expliquer ?

- L'histoire de la Belgique, qui commence à proprement parler en 1830, est ponctuée de grandes rivalités historiques entre les néerlandophones et les francophones. Je ne vais pas rentrer dans les détails de l'histoire, je vais éviter d'évoquer des tensions nées de la première et seconde guerre mondiale, je vais surtout m'attarder sur la question économique qui est très actuelle et symptomatique des divisions.

Concrètement, les Flamands sont économiquement plutôt libéraux et les Wallons plutôt socialistes. Après les Trente-Glorieuses, la Wallonie a commencé s'appauvrir et la Flandre, elle, a connu un grand essor économique. La Flandre, dont le peuple est fier et enraciné, a tendance à voir la Wallonie comme une région parasitaire où le taux de chômage est explosif et pour laquelle elle est contrainte de mettre la main au portefeuille. Néanmoins, les Wallons ont tendance à rappeler qu'ils sont les premiers consommateurs des produits flamands ... En tous cas, il se pourrait qu'un beau jour, dans les prochaines années, la Belgique soit



Le drapeau belge



Le drapeau wallon



Le drapeau flamand



Le drapeau indépendantiste flamand (pas de rouge car sinon ça ferait les trois couleurs de la Belgique dont ne veulent plus les nationalistes flamands)

rayée de la carte et que la Flandre obtienne son indépendance. La Wallonie aurait du mal à survivre seule au niveau économique. Elle pourrait peut-être se rattacher à la Belgique (ce sont des choses qui sont déjà envisagées) mais rien n'est certain. Quant à Bruxelles, ce sera un autre problème puisque cette région est majoritairement francophone mais géographiquement flamande. Son statut de capitale de l'UE pourrait provisoirement arranger les choses mais, comme vous le savez, nous ne savons pas quel sera l'avenir de l'UE à moyen terme ... Nous verrons bien et, après tout, peut-être que la Belgique n'est pas encore prête de tomber.

- Pourquoi la situation au Donbass vous intéresse ?

- J'ai commencé à suivre les tensions diplomatiques entre la Russie et l'Ukraine depuis dix ans déjà, à l'époque de la révolution orange. J'ai vu clairement toute l'injustice qui était faite au peuple russe et plus généralement aux russophones, en particulier les manigances des lobbys occidentaux. L'Euromaïdan et le cynisme occidental ont pour moi été très choquants mais vous connaissez tous cette histoire qui a mené à cette sale guerre ... A présent, je n'ai pas un contact au Donbass qui n'ait pas vu des choses affreuses perpétrées par l'armée ukrainienne. En tant que Chrétien, la justice est pour moi une vertu et il est important de ne jamais accepter le triomphe d'une injustice, quel que soit l'endroit où elle se présente.

- Comment vous voyez l'avenir de la République Populaire de Donetsk ?

- Je ne suis pas prophète et je ne connais évidemment pas l'avenir de la RPD mais je suis certain que son peuple mènera la résistance jusqu'au bout. Vous êtes des gens solides et solidaires. Par contre, je suis moins serein pour l'Ukraine dont le futur me semble bien sombre, tant au niveau économique que social ... Elle a clairement misé sur le mauvais cheval. Je suis triste pour son peuple ...

Le Traité d'amitié franco-allemand, symbole d'une volonté commune

Petite histoire

de la construction d'une relation institutionnelle privilégiée



par Alexandre WATTIN
Président de l'ORFACE



L'intensité et la diversité de la coopération entre la France et l'Allemagne sont sans pareille dans le monde, tant d'un point de vue politique, que commercial, éducatif ou culturel. Depuis plus de soixante ans, elle s'est construite sur la base d'une réconciliation historique entre deux pays jadis opposés par les guerres et a été à la fois l'un des enjeux principaux et le moteur de l'intégration européenne. La France et l'Allemagne se sont plus souvent combattues qu'elles n'ont vécu en bon voisinage ; leur amitié est récente et fragile dans l'histoire des peuples, et doit donc faire l'objet d'une attention de tous les instants. Et, dans ce sens, la pratique des sommets bisannuels puis des conseils des ministres franco-allemands ainsi que les rencontres régulières dans le cadre du processus de Blaesheim consolident cette amitié autant qu'elle la consacre.

Car, qu'est-ce au fond que l'amitié, sinon la confiance réciproque ? L'amitié ne suppose pas d'être d'accord sur tout - comme le montrent les nombreuses divergences du « couple » franco-allemands - mais bien plutôt la possibilité d'en discuter en toute franchise, l'esprit ouvert et libre de toute arrière-pensée, en toute liberté. Or, à ses débuts la conception du Traité de l'Élysée ne relève guère de ce contexte. Il exprime moins un élan spontané de la France vers l'Allemagne ou de l'Allemagne vers la France, qu'il ne recherche un rapprochement des sociétés des deux côtés du Rhin, une meilleure compréhension mutuelle - premiers pas indispensables à la création d'une véritable solidarité entre les deux pays, à la naissance d'une véritable amitié franco-allemande.

Les efforts déployés dans ce sens n'ont rien de comparable avec les relations bilatérales entretenues avec les puissances voisines, même les « amis » de longue date : multiplication des échanges de jeunes par l'intermédiaire de l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse ; mise en place de Conseils (exemple : économique, de l'environnement), autant de lieux

d'information et de réflexion ; ou encore, renforcement de la collaboration en matière culturelle ou militaire... le tout sous coordination interministérielle dans les deux pays, pour plus d'efficacité. D'une part du côté français par la Commission Interministérielle de Coopération France-Allemagne et du côté allemand par un Koordinator pour les relations franco-allemandes et ce jusqu'en 2003.

A ces relations entre gouvernements et administrations s'ajoutaient, la pratique de jumelages, quoique vieillissant, entre nombre de villes françaises et allemandes et un tissu associatif très dense dans le domaine du franco-allemand.

Tout ce déploiement institutionnel, tout ce temps consacré à l'amélioration des relations avec nos partenaires allemands, tous ces efforts ont-ils réellement un sens ? La réponse est naturellement un « oui » sans équivoque.

La construction d'une relation institutionnelle privilégiée avec l'Allemagne, et la recherche d'une plus grande solidarité entre les deux pays, se justifient tout d'abord par le contexte géographique et historique. La continuité territoriale entre ces deux puissances, longtemps source de tensions et d'affrontements, et le poids de ces relations passées difficiles les poussent désormais dans les bras l'une de l'autre. Konrad Adenauer¹ résumait d'ailleurs laconiquement mais fort justement les liens si étroits et si particuliers qui unissent les deux pays : « *Le destin de l'Allemagne sera le destin de la France, et le destin de la France sera le destin de l'Allemagne* ». La France et l'Allemagne sont les deux grandes puissances continentales de l'Europe, soudées l'une à l'autre, longtemps délimitées par des frontières fluctuantes et mal définies... La séparation, non violente mais progressive, entre les deux royaumes n'interviendra qu'aux IX^e et X^e siècles, fruit d'un long processus de différenciation politique et culturelle.

Par contre la violence marquera régulièrement,

inexorablement, excessivement les relations entre les deux pays, et ce jusqu'en 1945. S'il fallait compter le nombre de guerres entre la France et l'Allemagne, d'ailleurs généralement étendues à toute l'Europe, depuis les 500 dernières années, on arriverait ainsi à plus d'une quinzaine. C'est la Guerre de Trente Ans qui est devenue une guerre fondatrice à bien des égards en termes d'histoire et de diplomatie : les Traités de Westphalie², signés en 1648, donnent naissance à la première définition des frontières en Europe, permettant ainsi le développement de l'idée de nation, et marquant le début de la formation des États-nations. Mais c'est aussi une guerre fondatrice pour les relations franco-allemandes : suite aux atrocités commises dans un Saint Empire Romain Germanique en sursis, suite aux destructions massives et pertes effroyables sous Louis XIV, la France commence à devenir, aux yeux des Allemands, « l'ennemi héréditaire ». Et, pourtant, malgré l'inimitié et la défiance, les échanges économiques, commerciaux et culturels se développent en parallèle. Les intellectuels allemands (Goethe, Hegel) s'enthousiasment pour les premiers temps de la Révolution Française et de l'Empire³ ; Allemands et Français défendent chacun le libéralisme politique dans leur pays tout au long du XIX^e siècle ; les artistes se rapprochent, souffrant du même « mal du siècle » à l'heure du Romantisme, combattant les mêmes préjugés de la société bourgeoise à l'heure de la modernité (Expressionnisme, Impressionnisme, Fauvisme...). Que ce soit pour le meilleur ou pour le pire, les deux pays voient donc leurs destins étroitement liés⁴.

Inversement, la peur de l'Allemagne se teinte d'une véritable haine en France lorsque l'unification de l'Allemagne initiée par Bismarck se fait dans la défaite et l'humiliation de la guerre de 1870⁵. La rupture est définitivement consommée, et il a suffi d'une étincelle pour permettre à un peuple, se sentant humilié, de prendre sa revanche.

Les premières années du XX^e siècle ont connu des crises épisodiques : de la canonnière d'Agadir⁶, aux nombreux incidents de frontières franco-allemands, ainsi que deux guerres balkaniques ses nombreuses tensions concourent à des rivalités économiques et coloniales persistantes entre les différents États européens. Les jeux des alliances des empires coloniaux avaient pris une telle importance qu'un seul acte pouvait conduire à l'embrasement général. Cette « amorce », au déclenchement de la Première Guerre mondiale fut, le 28 juin 1914, l'assassinat de l'archiduc

François Ferdinand et de son épouse. Deux morts qui allaient être rejoints par quelques 9 millions d'autres...

Après quatre années de conflits, la France et l'Allemagne tentent le redressement : Les deux pays sont dévastés, leurs populations souffrent, les conditions de vie sont difficiles, mais les souvenirs de la guerre et la peur d'un éventuel renouveau de la puissance allemande sont encore dans tous les esprits français. Ces craintes sont provoquées par des coups de force que la Société Des Nations, nouvellement créée, ne peut empêcher. L'Allemagne paie de façon irrégulière les réparations imposées par le Traité de Versailles⁷ du 28 juin 1920. Ce « Diktat » considéré pour bon nombre d'allemand comme inacceptable et insupportable exacerbe les sentiments contre les alliés mais surtout contre la France par une agitation nationaliste importante. L'occupation franco-belge de la Ruhr sera une des réponses au non-respect des clauses du Traité et va envenimer les relations entre les deux pays.

Dans ce contexte particulièrement difficile deux hommes, au parcours résolument opposé, se dégagent et commencent à s'imposer dans la vie politique en Europe et deviendront les porteurs de l'espoir de la détente franco-allemande.

Ce sont le Français Aristide Briand⁸, président du conseil et ministre des affaires étrangères, et l'autre allemand Gustav Stresemann, à la tête de la diplomatie allemande à partir de 1923.

Bien que maintenant des politiques intérieures différentes les deux hommes demeurent habités par un souci permanent de stabiliser la diplomatie entre les deux pays et de préserver une paix fragile

Une première étape est la signature, en 1925, des accords de Locarno. Dans la continuité Briand et la France permettront à l'Allemagne d'entrer dans la société des nations le 8 septembre 1926. La persévérance de ses deux personnalités est récompensée en décembre de la même année par le prix Nobel de la paix permettant alors d'espérer en une réconciliation franco-allemande.

Malheureusement le décès de Gustav Stresemann⁹, cumulé à la crise financière de 1929, puis le décès d'Aristide Briand le 7 mars 1932 et la montée insoutenable de l'extrémisme en Italie et en Allemagne mettent définitivement un terme au rapprochement franco-allemand, tout comme au projet prémonitoire d'union fédérale européenne. Ils seront les prémices de nouvelles catastrophes qui aboutiront inexorablement à la Seconde guerre Mondiale.

Après deux conflits mondiaux, et tirant de l'expérience de l'horreur concentrationnaire une leçon d'espérance de part et d'autre du Rhin, il s'agissait pour les hommes de bonnes volontés de resserrer entre les deux voisins les liens distendus depuis trente ans. Ainsi dès la fin de la Seconde Guerre Mondiale, des hommes, des deux côtés, ont entrepris de rapprocher les deux ennemis d'hier et d'installer définitivement la paix en Europe. Quelques Français, à l'image du père du Rivau ou de Joseph Rovan¹⁰, ont voulu faire l'effort de pardonner... Dans le domaine des médias, les deux associations : le *Bureau International de Liaison et de Documentation* et la *Gesellschaft für übernationale Zusammenarbeit*¹¹ œuvrent ensemble par l'édition d'une revue bilingue franco-allemande à partir de 1945. De même, des rencontres entre jeunes des deux pays sont organisées dès 1946...

Désormais, il ne s'agit plus seulement de composer avec l'histoire ou la géographie, mais de construire ensemble la paix européenne et de mettre un terme définitif à toutes les rancœurs et affrontements passés. Les relations franco-allemandes s'inscrivent alors dans une double dynamique : « endiguement » de la puissance allemande dans un cadre européen, et rapprochement des gouvernements, administrations et sociétés civiles dans le cadre de la réconciliation entre les deux pays. C'est donc par nécessité et par raison (pressions anglo-saxonnes à l'occasion de la Guerre Froide notamment) plus que par « amour » que la France accepte la renaissance de l'Allemagne, une Allemagne divisée mais recouvrant progressivement tous ses attributs de souveraineté ; une Allemagne pacifique et européenne.

Les deux dynamiques fonctionnent d'ailleurs en symbiose faisant, au fil des années, des ennemis d'hier le « moteur » de la construction européenne : déjà, la signature du Traité de Paris de 1951 créant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. De même, le Traité de Rome¹² en 1957 ne fut possible qu'à force de concessions franco-allemandes, respectivement dans les domaines industriels et agricole marquant le volontarisme du nouveau couple franco-allemand en Europe.

Mais le saut qualitatif dans les relations France-Allemagne reste toutefois la signature du Traité de l'Élysée, qui consacre le passage à une relation plus poussée et moins superficielle dans un cadre bilatéral renforcé bien qu'il y ait eu des hauts et des bas tout au long de son existence.

Le 22 janvier 1963, à Paris, le président Charles de

Gaulle, le Premier ministre Georges Pompidou, le chancelier Konrad Adenauer et les deux ministres des affaires Étrangères, Gerhard Schröder et Maurice Couve de Murville, signent le document clef du rapprochement franco-allemand : le *Traité entre la République Fédérale Allemande et la République Française sur la coopération germano-française*. S'il n'est pas le premier acte de la réconciliation franco-allemande, le Traité de Élysée constitue la pierre de touche de cette relation particulière, car la plupart des progrès réalisés, par la suite, entre les deux pays s'inscriront dans son cadre.

Le Traité de Élysée, pour novateur qu'il soit, s'appuie déjà sur une quinzaine d'années de coopération bilatérale. Avec les progrès de l'idée européenne, le rapprochement bilatéral, tout en restant un objectif en soi, se trouve de plus en plus intégré dans le cadre plus large de la construction européenne.

Mais les relations entre les peuples, comme les relations entre individus, sont des constructions fragiles - d'où la nécessité de les inscrire dans un ensemble plus solide, de les lier par des institutions plus que par des promesses et des paroles apaisantes.

Le Traité de Élysée découle donc, en partie, de cette volonté d'assurer et de développer une amitié naissante entre les deux pays, et de la pérenniser, au-delà des changements d'hommes et du passage du temps. Le besoin s'en fait particulièrement sentir durant cette période : le retour de De Gaulle au pouvoir en France, en 1958, a ravivé les craintes d'un retour du nationalisme français ; quant à Adenauer, alors âgé de plus de 80 ans, il s'est engagé à quitter le poste de Chancelier fédéral à l'automne 1963 et craint que son successeur désigné, Ludwig Erhard¹³, ne montre pas le même enthousiasme que lui pour établir et approfondir une relation particulière avec la France.

En outre, le renforcement de l'amitié franco-allemande n'est pas la seule motivation à la signature du Traité : il faut tenir compte également des arrière-pensées sous-jacentes... Pour l'Allemagne, comme pour la France, il s'agit d'abord d'éviter un accord direct de l'une ou de l'autre avec l'Union Soviétique.

L'Allemagne espère par ailleurs trouver un soutien pour satisfaire ses aspirations à l'unité et à l'intégrité territoriale, tout en garantissant sa sécurité face à l'URSS. C'est enfin l'occasion d'obtenir l'égalité des droits avec les autres nations.

Quant à la France du général de Gaulle qui possède un ascendant politique certain sur son partenaire, elle voit dans la relation franco-allemande un moyen de

poursuivre une politique de grandeur - et plus encore après la perte de son empire colonial. Cette coopération est aussi, dans l'esprit du Général, une chance d'œuvrer pour l'accélération de la construction européenne dans le but de pouvoir tenir ce rôle de « troisième force » entre les États-Unis et l'Union Soviétique, auquel la France aspire.¹⁴

Ces non-dits n'enlèvent toutefois rien au caractère historique de ce Traité, ni à son rôle décisif dans la réconciliation franco-allemande - comme le souligne la *Déclaration Commune* qui précède l'exposé de ses principales dispositions. Pour De Gaulle et Adenauer, cette réconciliation apparaît comme un « événement historique » après des siècles d'affrontements meurtriers, et fournit ainsi une occasion exceptionnelle pour consacrer cette amitié nouvelle et cette « solidarité » qui unit désormais les deux peuples.

La *Déclaration Commune* leur permet enfin de souligner l'importance de l'intégration européenne pour la paix et la prospérité en Europe, faisant du Traité de coopération franco-allemande un outil indispensable pour faire avancer la construction européenne.

Le Traité proprement dit s'organise en trois grands Titres, décrivant respectivement l'organisation, le contenu et la mise en œuvre du rapprochement franco-allemand.

1. Pour l'organisation de la coopération franco-allemande, l'accent est mis sur :

- ⇒ Le suivi régulier du programme de coopération (défini au Titre II), notamment par des rencontres fréquentes entre les chefs d'État et de Gouvernement des deux pays - au minimum deux fois par an ;
- ⇒ Le suivi de ce programme au niveau ministériel, au moyen de réunions trimestrielles pour les deux ministres des Affaires Étrangères, et mensuelles pour les hauts fonctionnaires de ces deux Ministères ;
- ⇒ La nécessité de rencontres régulières entre les autorités chargées de la Défense, de l'Éducation et de la Jeunesse, ainsi que le besoin de renforcer et développer les structures bilatérales déjà existantes ;
- ⇒ Le besoin de coordonner ces activités, d'où la création de commissions interministérielles de chaque côté du Rhin, également chargées de faire un rapport annuel au Gouvernement sur l'état de la coopération entre les deux pays, et habilitées à proposer des initiatives pour faciliter ou améliorer la coopération bilatérale. En France,

c'est la *Commission Interministérielle de Coopération France - Allemagne* qui assume ces tâches.

2. Le programme de coopération bilatérale, quant à lui, privilégie alors trois domaines particuliers : les Affaires Étrangères, la Défense, et la Jeunesse et l'Éducation.

⇒ Les Affaires Étrangères.

- Des consultations devront avoir lieu de manière à parvenir, si possible, à des positions analogues en la matière - et notamment en ce qui concerne la construction européenne, les relations Est / Ouest, et les positions au sein des organisations internationales telles l'OTAN.
- Les informations sur les missions effectuées dans les pays tiers devront également être communiquées au partenaire.
- Une concertation étroite, voire des programmes communs en matière d'aide au développement sont requis.

⇒ La Défense.

- Le rapprochement des doctrines stratégiques et tactiques est souhaitable, ainsi qu'un travail en commun sur l'armement (élaboration des armes ; financement des programmes ; etc.)
- L'accent est encore mis sur les échanges de personnels entre les deux Ministères, pour accélérer leur rapprochement.

⇒ Éducation et Jeunesse.

- Les efforts doivent porter en priorité sur l'apprentissage de la langue du partenaire, et notamment son développement dans l'enseignement supérieur des deux pays.
- Le traité appelle également au développement des équivalences entre les deux pays, en termes de période de scolarité, d'examens ou de reconnaissances des diplômes.
- La concertation et la coopération dans la recherche scientifique doivent être encouragées.
- Le Traité insiste enfin sur la nécessité d'accroître les échanges collectifs, notamment de jeunes, entre les deux pays, pour une meilleure compréhension mutuelle. A cet effet, un organisme spécifique devra voir le jour, financé par les deux pays. C'est ainsi que sera créé l'OFAJ (*Office Franco-Allemand pour la Jeunesse*) lors du tout premier sommet franco-allemand, à Bonn, en juillet 1963.

3. Les dispositions finales :

Elles insistent surtout sur les efforts à fournir pour une mise en œuvre rapide, immédiate du Traité, et

prévoient en outre que les partenaires européens de l'Allemagne et de la France dans la Communauté Économique Européenne (CEE) seront tenus informés des progrès réalisés dans la relation franco-allemande. Au traité de l'Élysée lui-même, il convient toutefois d'ajouter le Préambule, voté par le Bundestag et conditionnant la ratification - finalement acquise le 16 mai 1963 - du Traité de coopération franco-allemand.

Ce Préambule rappelle les grands objectifs de la RFA :

- autodétermination et unité allemande ;
- alliance avec les États-Unis ;
- défense occidentale intégrée ;
- Europe supranationale et ouverte à de nouvelles candidatures (notamment britannique) ;
- intégration économique et libéralisme douanier.

Ces objectifs ne doivent pas être sacrifiés, pour importants qu'ils apparaissent être, à l'amitié avec la France. Les remarques désillusionnées semblent alors faire croire que ce traité paraît déjà mort-né.

Ainsi les premières années de coopération peuvent faire croire à un échec, tant les malentendus et divergences ne manquent pas. En effet instituer une coopération étroite entre deux États n'est pas chose aisée, et plus encore lorsqu'il s'agit de deux anciens « ennemis héréditaires ». Aussi, le Traité de l'Élysée ne suscita-t-il pas qu'espairs et enthousiasme à sa signature.

En dehors du « couple » franco-allemand, les critiques n'ont pas manqué : les États-Unis, par exemple, désapprouvaient les implications politico-militaires du Traité. Les partenaires européens, quant à eux, craignaient que ce rapprochement entre les deux pays ne se fit aux dépens de la cohésion de la CEE et des progrès de l'intégration européenne, d'autant plus que De Gaulle préférerait « l'Europe des Patries » plutôt que la « patrie européenne »...

Au sein même du tandem franco-allemand, les réactions furent mitigées. Les Européens convaincus et les tenants d'une Europe supranationale partageaient la crainte des pays voisins membres de la CEE pour l'avenir de la construction européenne. D'autres, notamment en RFA, s'inquiétaient de la politique de grandeur menée par la France et redoutaient qu'elle ne prît le pas sur la réconciliation ou n'aboutît à un réveil des nationalismes en Europe. Plus largement, enfin, les plus nationalistes craignaient le sacrifice des intérêts nationaux, allemands ou français, sur l'autel de l'amitié franco-allemande.

Le Traité souffrait en outre de contradictions internes qui le fragilisèrent dès sa naissance. En premier lieu,

l'attachement de la France à sa souveraineté paraît difficilement conciliable avec la volonté de se lier toujours plus avant, et dans toujours plus de domaines avec l'Allemagne, de même qu'avec l'objectif du Traité d'œuvrer pour faire progresser l'intégration européenne. Et l'attachement de la RFA à la relation Bonn - Washington (relation sur laquelle l'Allemagne se repose pour sa sécurité notamment), comme le *Préambule* ajouté par le Bundestag, détournent pareillement le Traité de ses objectifs prioritaires.

Le scepticisme ne fut pas l'apanage de quelques esprits chagrins et atteignit jusqu'aux plus hautes sphères du pouvoir. Le général de Gaulle, dont l'appui, quoique tardif, à la réconciliation franco-allemande, puis au Traité, avait permis de gagner l'assentiment populaire au rapprochement franco-allemand, dressait dès 1964, lors d'une conférence de presse, le constat d'échec du Traité. De Gaulle regrettait qu'il n'ait pu être ratifié qu'avec un préambule le vidant de son sens, et qu'il n'ait pu déboucher sur une ligne de conduite commune ni sur une véritable solidarité entre les deux pays. Selon lui, le Traité de coopération, s'il avait permis de développer les contacts entre les Administrations des deux États, n'était plus en 1965 qu'une « cordiale virtualité », qui n'aura duré, pour reprendre sa propre métaphore, que ce que durent les jeunes filles et les roses : seulement l'espace d'un matin... Et la France de s'engager alors dans une politique extérieure de plus en plus indépendante du « bloc occidental », et de plus en plus critiquée à Bonn. Pourtant, le Traité de l'Élysée n'a pas démerité. Comme Adenauer l'avait souligné, en réponse à De Gaulle, les rosiers sont des arbustes résistants... De fait, le Traité a fêté le 22 janvier 2008 ses 45 ans de bons et loyaux services, et se porte plutôt bien malgré les tensions et désaccords de fond, qui n'ont pas manqué d'apparaître entre les deux partenaires depuis sa signature. S'il n'est pas parfait (mais comment un document instituant une coopération étroite entre ces deux pays, et dans des domaines si sensibles, le serait-il ?), et s'il n'a pas permis d'éviter les pierres d'achoppement (cf. l'OTAN, le nucléaire, ou le conflit yougoslave, la pondération des voix, par exemple), il n'en a pas moins à son actif de nombreux points positifs à commencer par les échanges de jeunes entre les deux États.

Depuis 1963 l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse a permis à plusieurs millions de jeunes, entre 1963 et 2008, de partir à la découverte du partenaire, pour mieux maîtriser sa langue et mieux le connaître.

Surtout, le traité de l'Élysée a fourni un cadre propice à

la discussion, pour régler, dans un nombre croissant de domaines, les difficultés pouvant surgir sur le chemin du rapprochement franco-allemand, tant sur des questions bilatérales qu'euro-péennes ou d'actualité. Toutes les rencontres au sommet ont ainsi eu lieu depuis 1963 ; les réunions entre ministres et hauts fonctionnaires des Affaires Étrangères se sont intensifiées, et les thèmes abordés sont devenus plus précis ; les Administrations découvrent les rouages à l'œuvre chez le partenaire, apprennent à se connaître et à travailler ensemble plus efficacement, sur de nouveaux sujets, parfois sensibles - comme l'immigration par exemple.

Ce traité, unique en son genre, est donc devenu un symbole, la consécration du désir de bonne entente entre deux pays, leur permettant de n'être pas seulement de simples voisins, et moins encore des étrangers l'un pour l'autre, mais de devenir de véritables amis, proches, et dont les liens s'inscrivent dans la durée. Toutefois même s'il est une référence de ce que peuvent accomplir deux peuples dans l'histoire des relations internationales il n'a malheureusement pu servir à l'identique dans des projets initiés par des fondations françaises et allemandes touchant au rapprochement israélo palestinien ou dans les Balkans.

¹**Konrad Adenauer** né le 5 janvier 1876 à Cologne et mort le 19 avril 1967 à Rhöndorf, était un homme politique allemand chrétien-démocrate. Il fut de 1949 à 1963 le premier chancelier fédéral de la République fédérale d'Allemagne.

²**Le traité de Westphalie en 1648** marque la fin de la terrible Guerre de Trente Ans, il redistribue les territoires de l'Empire en particulier au profit des princes protestants avec la sécularisation d'un grand nombre d'évêchés ou d'abbayes. Cette nouvelle carte du Saint Empire ne connaîtra que quelques modifications mineures jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

³**L'enthousiasme des intellectuels allemands pour les premiers temps de la Révolution Française et de l'Empire.** Quand la Révolution éclate en France, Beethoven, Hegel, Schelling apportent leur adhésion enflammée. Les intellectuels allemands sont d'autant plus séduits par les premiers temps de la Révolution qu'une révolution leur paraît très improbable chez eux comme le note Wieland. Des Allemands passionnés de liberté comme Forster, Reinhard, Campe, Wilhelm von Humboldt, Anarchis Cloots accourent à Paris. Klopstock salue la « brise du matin » qui vient de France et le « soleil naissant » de la liberté. Hölderlin célèbre « le pas de géant » de la République. En 1792, la Convention accorde à Schiller,

Klopstock et à quelques autres Allemands, le titre de citoyen d'honneur de la République. Durant la période napoléonienne la fascination exercée par la France reste grande : En 1804, Beethoven compose sa Symphonie héroïque qui est destinée à glorifier Napoléon Bonaparte. En 1806, Hegel assiste à l'entrée de Napoléon à Iéna qualifiant l'empereur d' « âme du monde ». En 1808, Napoléon rencontre Goethe qu'il fait chevalier de la Légion d'honneur. Jacques BINOCHÉ : Histoire des relations franco-allemandes de 1789 à nos jours. Paris : U Masson, Armand Colin 1996, p. 7.

⁴**Les artistes, Expressionnistes.** En Allemagne, l'art d'avant la Première Guerre mondiale se développe à travers de constants rapprochements et de constantes confrontations avec Paris. Cette rencontre entre artistes allemands et français se déroule cependant sur une voie à sens unique : Rares sont les impulsions qui viennent d'Allemagne. L'engagement existentiel, par contre, pousse les Modersohn-Becker, Lehbruck, Macke, Beckmann à partir pour la France. Mais les artistes ont une vision à retardement : Ce sont les impressionnistes, Cézanne, Van Gogh, à la rigueur Gauguin qu'ils cherchent. Dans l'Allemagne de cette époque, l'art se caractérise par deux tendances : d'un côté, l'expressionnisme et tout son irrationalisme, et, de l'autre côté, la tentative d'organisation et d'objectivation. Les années vingt en sont marquées : le comportement ironique et agressif des dadaïstes de Berlin, le Bauhaus, la « Nouvelle Objectivité ». Cet art ne peut que devenir politique en Allemagne. Kandinsky, Baumeister, El Lissitzky et Schlemmer élargissent le cercle d'action de l'art jusqu'au théâtre et au domaine de l'architecture et de la décoration. La guerre marque une césure des rapports artistique à sens unique : Dada, mouvement international de refus, ne connaît pas les frontières et bénéficie de l'intermédiaire de Arp, de Max Ernst et de Tzara qui sont à cheval sur les langues et les cultures. Werner SPIES : Introduction. In : Paris-Berlin. Rapports et contrastes France-Allemagne 1900 - 1933. Catalogue d'exposition, Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou, 12 juillet - 6 novembre 1978 ; Günter METKEN : Regards sur la France et l'Allemagne. In : Paris-Berlin. Rapports et contrastes France-Allemagne 1900 - 1933. Catalogue d'exposition, Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou, 12 juillet - 6 novembre 1978.

⁵**La fin de la guerre de 1870.** Le 18 janvier 1871, Guillaume 1^{er}, roi de Prusse est proclamé comme empereur allemand à Versailles. Le Traité de Francfort-sur-le-Main du 10 mai 1871 demande que la France cède l'Alsace et une partie de la Lorraine. La guerre de 1870 - 71 peut être considérée comme le point de départ des relations franco-allemandes contemporaines. Pour la France, c'est la ruine de tout un univers intellectuel qui la mettait au centre de l'Europe et du monde. Pour l'Allemagne, par contre, c'est la naissance d'une nouvelle puissance. L'antagonisme franco-allemand marque toute la période de 1870 à 1890, et même au-delà. Jacques BINOCHÉ : Histoire des relations franco-allemandes de 1789 à nos jours. Paris : U Masson, Armand Colin 1996, p. 39.

⁶**On désigne par l'expression « crise d'Agadir »**, l'incident militaire et diplomatique qui eut lieu en 1911, entre la France et l'Allemagne, provoqué par l'envoi d'une canonnière de la marine de guerre allemande dans la baie d'Agadir au Maroc

⁷**Le Traité de Versailles** règle le sort territorial, économique et financier de l'Allemagne. Il est signé au même endroit où l'empire allemand avait été proclamé en 1871. Ce traité règle le sort des possessions allemandes : il restitue l'Alsace-Lorraine à la France ; Le Traité de Versailles règle le sort territorial, économique L'Allemagne perd 1/7 de son territoire et 10% de sa population. Aux clauses territoriales s'ajoutent des clauses économiques et financières. L'Allemagne est considérée comme seule responsable de la guerre.

⁸**Aristide Briand**, né le 29 mars 1862 à Nantes, mort le 7 mars 1932 à Paris, est un homme politique et diplomate français. Onze fois président du Conseil — l'équivalent du Premier ministre sous la troisième République — vingt fois ministre. Sa grande œuvre, qu'il poursuivit sans relâche, jusqu'en 1932, fut la réconciliation entre la France et l'Allemagne. Pour cela il reçut avec son homologue allemand, Gustav Stresemann, le Prix Nobel de la paix en 1926, après les accords de Locarno.

⁹**Gustav Stresemann** est un homme politique allemand ayant été chancelier du Reich (10 mai 1878 à Berlin - 3 octobre 1929 à Berlin.).

¹⁰**Fils d'une famille allemande d'origine juive, Joseph Rován** quitta Berlin et s'installa à Paris en 1934 pour fuir le nazisme. Entré dans la Résistance dès 1940, il fut arrêté en février 1944 puis déporté à Dachau où il rencontra le gaulliste Edmond Michelet qui, devenu ministre à la Libération, le nomma directeur de cabinet. Joseph Rován fut un acteur infatigable des relations franco-allemandes. Dans cet esprit, il présida le Bureau international de liaison et de documentation franco-allemand et dirigea Documents, « revue des questions allemandes », de 1978 à 2000.

¹¹**Bild / GÜZ.** Le Bureau International de Liaison et de Documentation (BILD) et la Gesellschaft für Übernationale Zusammenarbeit (GÜZ) sont deux associations jumelles constituant respectivement la branche française et allemande d'un organisme dû à une initiative privée, Jean Du Rivau était le premier, dès août 1945, à s'engager sur la voie du rapprochement et de la réconciliation entre la France et l'Allemagne. Le fondateur a souhaité, dès les premiers mois qui suivaient la fin de la guerre, permettre et favoriser des rencontres entre Français et Allemands afin qu'ils puissent s'interroger mutuellement sur leur passé. Depuis 1945, les deux associations apportent leur contribution à ces objectifs en informant, en organisant des rencontres interpersonnelles et interculturelles, en donnant les moyens d'apprendre la langue du partenaire. Elles publient Documents, revue des questions allemandes, qui informe ses lecteurs sur les aspects politiques, économique, sociaux et culturels de l'Allemagne et Dokumente, Zeitschrift für den deutsch-französischen Dialog, qui informe sur la France. 50, rue de Laborde – 75008 Paris.

¹²**Le Traité de Rome.** Le 25 mars 1957, les gouvernements des Six signent à Rome le traité instituant une Communauté économique européenne (CEE) qui prévoit notamment une union douanière et la mise en œuvre de politiques communes. Un second traité est également signé créant la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM). Il a pour objet le contrôle de l'utilisation pacifique et du développement de la recherche en matière nucléaire. Les deux traités entrent en vigueur le 1er janvier 1958. Pierre GERBET / Françoise DE LA SERRE / Gérard NAFILYAN (Éd.) : L'Union politique de l'Europe. Jalons et textes. Paris : La documentation française 1998, p. 29.

¹³**Ludwig Erhard**, né le 4 février 1897 à Fürth et mort le 5 mai 1977 à Bonn, était un homme politique ouest-allemand démocrate-chrétien d'orientation libérale. Ministre fédéral de l'Économie de 1949 à 1963 et chancelier fédéral de 1963 à 1966, il est considéré comme le père du « miracle économique allemand » de l'après-guerre et de l'économie sociale de marché.

¹⁴**Politique étrangère des années 1970 et 1980.** Le départ de De Gaulle en 1969 marque le début d'une grande ouverture de la France sur l'Europe. Les gouvernements successifs des présidents Pompidou, Giscard d'Estaing et Mitterrand acceptent d'élargir et d'approfondir la Communauté. La dévaluation du franc en août 1969 peut être considérée comme un signe d'ouverture vers l'Allemagne. Le rapprochement avec les États-Unis et l'acceptation de laisser entrer la Grande-Bretagne dans le Marché commun sont des éléments qui permettent la relance de l'Europe. Un accord entre l'Europe des Six et le Royaume uni est conclu le 23 juin 1971. La politique d'ouverture européenne se poursuit sous les présidences de Giscard d'Estaing et de Mitterrand. Les Allemands restent attachés à la réconciliation franco-allemande mais pas de façon exclusive : Ils ne conçoivent pas d'Europe sans liaison avec les Américains, les Britanniques et l'ensemble des pays démocratiques européens. L'objectif de la politique allemande reste l'unité de l'Allemagne – même si celle-ci semble hypothétique et lointaine (jusqu'à l'effondrement de l'Union soviétique et la fin du Bloc de l'Est). Aux élections de 1969, les socialistes accèdent au pouvoir en RFA. Le nouveau chancelier Brandt porte principalement son action sur la politique à l'Est (Ostpolitik) : Son objectif est de « normaliser » les relations de la RFA avec l'URSS et les démocraties populaires en rendant la division de l'Allemagne supportable par le rapprochement et la concertation avec l'Est. Des points de vues régulièrement différents sur la construction de l'Europe, la défense commune, la politique à l'Est, les relations transatlantiques, l'agriculture, le GATT, le libre-échange, les télécommunications et la politique monétaire ne heurtent pas aux principes de réconciliation, de puissance et de construction européenne auxquels obéissent les relations franco-allemandes au cours des années 1970 – 1980. Jacques BINOCHE : Histoire des relations franco-allemandes de 1789 à nos jours, U Masson, Armand Colin, Paris, 1996, p. 279.

L'ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR



par Olivier MENUT

Président de la Société Française de Phaléristique

Plus qu'une simple médaille,
tout un symbole politique français !



L'étoile de la Légion d'honneur, souvent à tort appelée « croix », est assurément l'une des décorations les plus connues dans le monde, au même titre que peut l'être l'étoile de Héros de l'Union Soviétique créée en 1934. Beaucoup de français, pensent que cette « médaille » de la Légion d'honneur a toujours existé, ignorant même les ordres d'ancien régime qui existaient en France avant la révolution de 1789.

Un ordre impérial inspiré de l'ordre royal et militaire de Saint Louis

Pourtant, l'ordre national de la Légion d'honneur - s'il s'inspire bien des ordres de l'ancienne monarchie française et notamment de l'ordre du Saint Esprit (un peu) et de Saint-Louis (beaucoup) - révolutionne dans sa conception même l'idée d'honneur qui n'est plus héréditaire mais, dorénavant, basée sur les seules qualités personnelles du récipiendaire. La Légion d'honneur recomposera dorénavant les mérites individuels « éminents », alors que l'ordre national du Mérite, deuxième ordre national français créé par le général de Gaulle en 1963, ne récompensera (que) les mérites « distingués ».

La Légion d'honneur, premier ordre d'honneur français assure en réalité un lien phaléristique entre les ordres de chevalerie d'ancien régime et les armes d'honneurs révolutionnaires, jusqu'à devenir un symbole fort de la république française. A travers notre réflexion, nous allons essayer de comprendre pourquoi cet ordre impérial, haï par les révolutionnaires jacobins tout comme par les royalistes légitimistes, a réussi à traverser les 200 ans de régimes politiques de notre pays et continue à être, encore de nos jours, l'attention de tous les français lors de chaque promotion du 14 Juillet !

Pourquoi une Légion d'honneur ?

En abolissant en 1791 tous les ordres d'anciens

régimes (Ordres du Saint-Esprit, de Saint-Michel, de Notre-Dame du Mont-Carmel, de Saint-Lazare de Jérusalem, de Saint Louis etc...) la révolution française avait créé un véritable état de manque, bien que sous l'ancien régime les français étaient peu décorés.

Paradoxalement c'est la république, sans doute en recherche de signe de légitimité, et le général Bonaparte, alors premier consul de la république, qui par opportunisme politique imagina de créer une distinction civile et militaire pour récompenser la bravoure et le talent. En fin stratège politique, le futur napoléon premier avait compris l'intérêt de créer une marque de reconnaissance officielle pour s'attirer les bonnes grâces d'une nouvelle élite sociale postrévolutionnaire dont il résuma l'idée, devant le Conseil d'état lors de l'examen du projet de loi le 14 floréal, An X de la république (soit le 4 mai 1802) :

« C'est avec des hochets que l'on mène les hommes. Je ne dirais pas cela à une tribune, mais devant un conseil de sages et d'hommes d'Etat, on doit tout dire. (Les Français) n'ont qu'un sentiment : L'honneur ; il faut donc donner de l'aliment à ce sentiment-là, il leur faut des distinctions ».

Une filiation avec un ordre royal !

Le futur empereur Napoléon Ier avait bien compris que les hommes sont attachés aux honneurs. Mais son trait de génie fut de créer un ordre nouveau tout en s'inspirant d'un ordre ancien de la monarchie. En effet, le ruban rouge de l'ordre de la Légion d'honneur est directement inspiré de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis créé par Louis XIV en 1693. Cet ordre militaire royal était attribué à des sujets de confession catholique, qu'ils fussent nobles ou non. Cela représentait une véritable innovation puisque la plupart des ordres royaux (Saint-Esprit, Saint Michel, ND du Mont Carmel etc...) étaient alors réservés à la seule noblesse. Dans le même ordre d'idée, le roi Louis XV, son fils, créa en 1759 l'Institution du Mérite militaire



1 - Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis (1693), 2 - Ordre National de la Légion d'honneur (1802),
3 - Institution du Mérite militaire (1759), 4- Ordre National du Mérite (1963)

qui était carrément destiné aux officiers protestants, dans un pays où le catholicisme était religion d'état. C'est d'ailleurs dans le même esprit que celui de Bonaparte, que le général de Gaulle alors président de la république française, s'inspirera du ruban bleu du Mérite militaire de Louis XV pour instaurer l'ordre national du Mérite créé en 1963 en remplacement des ordres ministériels antérieurs pléthoriques. En conséquence on peut dire que les deux ordres nationaux français, impériaux pour la Légion d'honneur et Républicain pour l'Ordre du Mérite sont tous les deux directement inspirés d'ordres d'ancien régime. Une fois de plus la phaléristique se place au cœur de l'histoire d'une nation.

Une distinction qui traverse tous les régimes politiques français

L'idée novatrice de Louis XIV d'attribuer une distinction à des officiers courageux, sans exiger d'eux une quelconque noblesse, dû naturellement plaire à Napoléon, qui désireux d'asseoir son nouveau régime politique entendait ainsi créer sa propre « noblesse de mérite » par l'attribution d'une marque de distinction visible aux yeux de tous. De vieux jacobins ne s'y trompèrent d'ailleurs pas, comme ce membre du Conseil d'Etat qui interpella le futur empereur sur le bien-fondé d'une décoration qui « violait ainsi les principes révolutionnaires d'égalité ». Mais le 1er Consul poursuivait son idée et c'est dès le 19 mai 1802

que le projet de loi était voté à 14 contre 10 voix au Conseil d'Etat et que Napoléon Bonaparte - sous lequel pointait déjà l'Empereur Napoléon Ier - décidait de rompre avec les idéaux révolutionnaires en instaurant sa propre « Legio honoratorum » directement inspirée des romains. Il faudra cependant attendre l'instauration de l'Empire pour que les premières insignes soient distribuées par le jeune Napoléon Ier comme l'illustra superbement le tableau de Devret exposé de nos jours au Château de Versailles.

Si la Légion d'honneur va traverser plus de 200 ans d'histoire, chaque régime politique va cependant tenir à marquer de sa « patte phaléristique » les insignes afin de les rallier à son système politique. C'est ce que nous allons maintenant étudier.

Sous le Directoire (1802-1804)

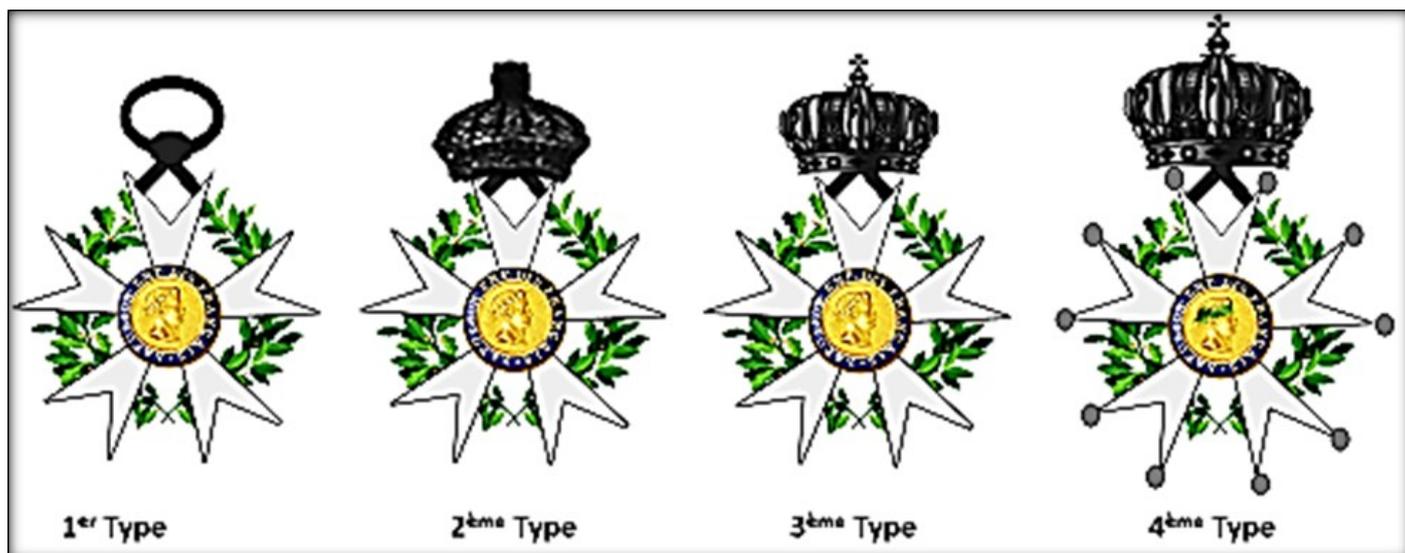
Le 1er type de la Légion d'honneur voit donc le jour en 1802. Le modèle original de l'insigne consistait alors en une simple étoile d'émail blanc à 5 rayons (ou branches) d'émail blanc suspendu à un ruban de couleur sang et portant en son centre la tête du premier consul coiffé à l'antique. Le revers portait une aigle (toujours féminin en héraldique) symbole de l'Empire et l'exergue « Honneur et Patrie » devenait la devise de l'ordre.



Première distribution des décorations de la Légion d'honneur, le 14 juillet 1804 aux Invalides (Tableau de Jean-Baptiste Devret (1768-1848) exposé au Château de Versailles (Extrait))

Sous l'Empire (1804-1815)

La « croix » va évoluer progressivement sous le premier empire jusqu'à prendre sa forme quasi-



Les 4 premiers types de la Légion d'honneur sous le Directoire et l'Empire

définitive. Le 2ème type ajoute une couronne car Napoléon a été couronné Empereur des français. L'exergue autour du buste de Napoléon « en César romain » comporte d'ailleurs le texte : « Napoléon Ier, Empereur des Français » en rappelant ainsi qui en est l'instigateur. Le 3ème type de l'insigne qui apparaît à peu près vers 1808 modifie légèrement la forme de couronne en une forme plus impériale. Enfin, le 4ème type de l'insigne vers 1810 introduit une grande couronne impériale, ajoute des feuilles de laurier et de chêne plus fournies et émaillées de vert et entre les pointes de l'étoile et positionne des pommettes au bout de chaque pointes de l'étoile à 5 branches. La tête du centre de l'avers de la médaille est modifiée avec un profil de d'empereur à l'impérial romain et se trouve coiffé d'une couronne de lauriers. Rappelons également que depuis le 1er mai 1808 l'Empereur Napoléon Ier a créé une noblesse d'Empire auquel les titulaires de la Légion d'honneur peuvent légitimement accéder sous certaines conditions. L'ordre de la Légion d'honneur constituera alors à cet époque un signe impérial du pouvoir et témoignera de l'apparition d'une caste d'élite républicaine. Cette nouvelle noblesse de l'ordre lui donnera une dimension nationale que celle-ci conservera sous tous les régimes même si elle n'anoblit plus de nos jours.

Sous la Restauration (1815-1830)

Le 6ème type de la Légion d'honneur est instauré par Louis XVIII, lorsque les Bourbons remontent sur le trône de France. Tout en restaurant les anciens ordres de la Monarchie, le roi décide de conserver la Légion d'honneur (mais sans lui conserver son rang de premier

ordre). La tête de l'empereur est naturellement remplacée par celle d'Henri IV avec l'exergue « Henri IV, roi de France et de Navarre » et l'aigle du revers de la médaille est remplacé par 3 fleurs de lys. L'exergue de l'ordre, situé au revers conserve sa devise « Honneur et Patrie ».

Sous la monarchie de Juillet (1830-1848)

Après les 3 glorieuses et le renversement des Bourbons, c'est la branche cadette des capétiens, Les Orléans, qui montent à leur tour sur le trône de France. Toutefois le roi Louis-Philippe, à l'inverse de ses cousins Louis XVIII et Charles X n'est pas roi de France mais « roi des Français ». Le 7ème type de l'insigne de la Légion d'honneur tente donc de rallier cette double origine politique royale et constitutionnelle en conservant sur son avers la tête du roi Henri IV mais avec le simple exergue « Henri IV » et sur le revers de la médaille de deux drapeaux tricolores croisés à la place des fleurs de lys (ou anciennement de l'aigle impérial). Ces drapeaux français entrecroisés resteront d'ailleurs sur toutes les futures versions de l'ordre national, excepté sous le IIème Empire.

Sous la IIème République (1848-1852) et le IIème Empire (1852-1870)

Sous la 2ème république le prince Louis-Napoléon Bonaparte futur Empereur Napoléon III, restaurera naturellement la décoration de son oncle Napoléon Ier en lui redonnant tout son lustre. Le buste de profil d'Henri IV est remplacé par celui de Napoléon Ier avec l'exergue « Napoléon Ier, empereur des Français » et les drapeaux français sont remplacés par une aigle



Les 3 types de l'ordre au XIX^e siècle

impérial comme sous le premier Empire. Ces deux modèles impériaux ne se différencient guères les uns des autres et entraineront de nombreuses erreurs de collectionneurs !

Sous les républiques

Par la suite la Légion d'honneur (10^{ème} type) va prendre sa forme définitive que cela soit sous la III^{ème} République (1870-1940), sous la 4^{ème} République (1946-1958) et sous la V^{ème} République (depuis 1958). Pour l'anecdote le maréchal Pétain qui instaura une nouvelle distinction du régime de Vichy : la Francisque sous l'Etat Français de 1940 à 1944, conservera également la Légion d'honneur mais au second rang. De nos jours la Légion d'honneur est redevenu le premier ordre national français et conserve une forme définitive avec au centre le buste de Marianne (symbole de la république) et l'exergue « république Française » et à l'avers

les drapeaux tricolores et l'exergue « Honneur et Patrie ». Les couronnes impériales ou royales ont été remplacées par une couronne de lauriers (symbole de la gloire) et de chênes (symbole de la sagesse).

L'ordre national de la Légion d'honneur comporte 3 classes : Chevalier, Officier et Commandeur et 2 Dignités : Grand-Officier et Grand-Croix (on disait Grand Aigle sous l'Empire). Les rubans se portent seul pour le premier grade, avec une rosette rouge pour le 2^{ème}, en cravate autour du cou pour la troisième et les deux rangs supérieurs sont représentés par une plaque



Les 3 grades et 2 dignités de l'ordre national de la Légion d'honneur actuellement

de l'ordre en métal argenté pour la dignité de grand-officier (avec la croix d'officier) et dorée pour celle de grand-croix avec le grand-cordon sur l'épaule droite, à la manière dont se portaient les ordres d'anciens régimes. Un cérémonial spécifique de remise de la « Croix » est codifié et la gestion administrative et disciplinaire de l'ordre est assurée par un code la Légion d'honneur et la grande chancellerie de la Légion d'honneur située dans le palais de Salm à Paris.

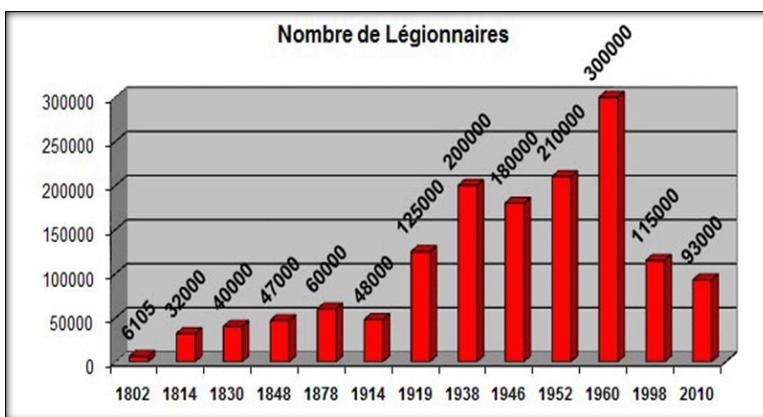
Un symbole de pouvoir dont certains régimes ont abusés plus que d'autres

Si l'Empereur Napoléon Ier n'abusa que peu de la légion d'honneur qu'il avait lui-même créée, ne distribuant que 6.000 croix pour une population française de 29 millions environ à l'époque soit 0,02 %, on constatera que sous la IIIème république (en 1878) on atteindra un pourcentage de 0,16 %, soit 8 fois plus que sous le premier Empire. Les pics de 1919 et de 1945 sont liés aux deux conflits mondiaux (14-18 et 39-45) et ceux de 1952 à 1960 aux conflits coloniaux (Indochine et Algérie). Depuis 2010 les promotions ont tendance à se limiter de nouveau pour atteindre 93.000 légionnaires sur une population française de 62,8 millions d'habitants en 2010, soit un total de 0,15 % presque qu'autant qu'à la fin du XIXème siècle. Mais avec une population qui a doublé.

De nos jours, l'ordre national de la Légion d'honneur a conservé son statut de plus haute décoration honorifique française. Si les français critiquent parfois cette institution républicaine, héritée de l'Empire au même titre que le code Civil, c'est parce que dans l'imaginaire populaire cette distinction doit être réservée en priorité à une « élite » au service de la France ce qui peut décontenancer lorsqu'elle est attribuée à une artiste ou un sportif... Il est vrai que la situation de paix dans laquelle vit notre pays depuis plus de 50 ans a permis de limiter les attributions à titre militaires pour fait de guerre et c'est tant mieux. De même la création de l'ordre National du Mérite constitue dorénavant une étape supplémentaire avant d'accéder à la « Croix de Chevalier ». Enfin, l'Ordre est aussi plus largement

attribué aux femmes qui ne représentaient que 0,25 % des légionnaires en 1912 et représentent dorénavant environ 10 % des effectifs de l'ordre. Nous terminerons cet article en rappelant que comme tout ordre, la Légion d'honneur fait des mécontents et

surtout pour ceux qui ne l'obtiennent pas après l'avoir réclamé. D'autres plus discrets (ou cyniques) comme l'écrivain François Mauriac (1885-1970) n'hésitaient pas à dire : « La Légion d'honneur, ça ne se demande pas, ça ne se refuse pas et ça ne se porte pas ». Mais il est vrai que lui-même était grand-croix de la Légion d'honneur !



Diplômes de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur (IInd Empire) et diplôme actuel de l'ordre national de la Légion d'Honneur (V^{ème} République)

Recette d'une anti déprime hivernale

ou comment préparer son hiver par son alimentation



Dr. Bernard Philippe Bulidon
Médecin



Médecin de son état mais passionné de nutrition et de psychiatrie, le docteur Bulidon a su lier, avec l'expérience de son exercice, ses deux orientations médicales dans une méthode alimentaire spécifique : la PsychoMorphoNutrition. Ce médecin est parti d'un simple constat que l'humain n'est pas qu'un corps mais aussi un esprit rempli d'affects différents. Notre nutrition est souvent le reflet de nos personnalités. Dans les cas extrêmes de TCA ou Trouble du Comportement Alimentaire, la nourriture sert à compenser des carences affectives, souvent venant de l'enfance comme dans la Boulimie. Une bonne alimentation ne passe pas uniquement et simplement dans la conception d'un repas mais aussi par un mieux-être psychique. Ainsi, pour le Docteur Bulidon il ne suffit pas de Bien manger mais il faut Mieux manger. Il fait ainsi sienne la pensée de Montaigne « Un esprit sain dans un corps sain ».

Automne, saison intermédiaire mais particulièrement importante dans la préparation de l'organisme à l'hiver en faisant une cure de vitalité et de vitamines naturelles.

Afin de faire face à la morosité climatique entre la pluie, la baisse des températures mais surtout la diminution de l'ensoleillement. Ce manque de soleil ayant pour principales incidences néfastes :

- Une majoration de l'anxiété et de son stress.
- Un sommeil non réparateur engendrant une fatigue latente prenant un mode chronique.

Il faut suppléer son organisme en fruits et légumes frais mais surtout de saison. Ce qui permettra de renforcer son organisme par le biais de vitamines, de sels minéraux mais aussi de macronutriments comme le Calcium, le Potassium et bien sûr le Magnésium.

A ce jour nous pourrions nous intéresser au Magnésium dont les apports recommandés journaliers sont de 350 mg par jour. Mais ces besoins peuvent être majorés comme chez les seniors avec comme base de calcul : 6 mg/kg de poids. Soit par exemple une personne pesant 70 kg aura besoin par jour de $6 \cdot 70 = 420$ mg de magnésium par jour.

Il est à noter que ces besoins sont aussi majorés par la grossesse, la croissance des enfants, le sport ainsi que durant un stress permanent comme en milieu professionnel !

Il faut tout de même savoir que ce macronutriment représentante 24 g de notre poids. En se situant surtout

pour 60 % dans les os, pour 25 % dans les muscles et pour 15 % dissimilé dans le foie, les reins et le cerveau. Ce qui explique ses propriétés.

Ce Magnésium est un bon palliatif à l'anxiété, à des troubles du transit comme la constipation. Mais ce macronutriment a aussi une influence dans la transmission de l'influx nerveux au niveau musculaire dont la carence se manifeste par des crises de spasmodie d'où son rôle manifeste dans la contraction musculaire. Mais il participe aussi à

Nourriture riche en magnésium

Vivre mieux, naturellement
www.marie-soleil.com



Pomme de terre douce



Oeufs



Graines de citrouilles



Amandes



Graines de tournesol



Cacao



Avocat



Noix du Brésil



Épinards



brocoli



certaines réactions enzymatiques comme dans le métabolisme des sucres. Ce que l'on sait moins, c'est que ce Magnésium a un rôle dans l'ossification en association avec du Calcium et de la vitamine D. Ainsi la lutte contre l'ostéoporose est mieux jugulée par cette association qu'avec du Calcium seul en apport.

Cette carence est souvent relevée dans 68 à 75 % de la population. Les manifestations de cette carence sont surtout une hyperexcitabilité neuromusculaire sur trois plans :

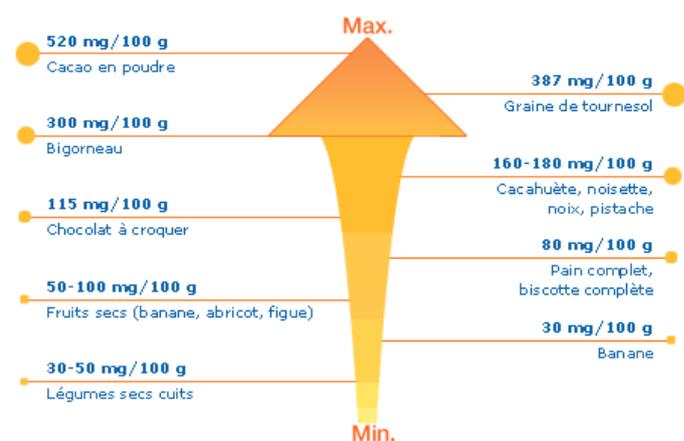
- Cardiaque avec des palpitations.
- Neuromusculaire avec des crampes, des tressautements des paupières, voire des tremblements.
- Cérébral avec du stress, de l'anxiété et des troubles du sommeil.

Alors qu'à l'inverse l'excès entraîne des nausées, un ralentissement cardiaque voire une chute de la tension artérielle avec risque de malaise.

Les apports en Magnésium doivent s'établir dans une démarche gourmande au travers d'un gras végétal qui peut servir de coupe faim à 16 h pour éviter les fringales du dîner ou nocturnes comme les amandes qui vous apportent pour 50 g, 116 mg de Magnésium ou des noix qui sont, elles, riches en Acides Gras Insaturés de type Oméga 3, important pour la prévention de maladies cardio-vasculaires et cérébro-vasculaires mais bien sûr le plus apprécié : le chocolat noir dont 100 g de poudre de cacao apportent 376 mg de magnésium accompagné de fruits qui en plus de nous apporter glucides et vitamine C (antioxydant luttant contre le stress oxydatif des cellules et donc contre le vieillissement cellulaire) ceci constitue à la fois un apport énergétique et une source naturelle non

négligeable en Magnésium comme les figes sèches dont les 100 g donnent 53 mg de ce macronutriment ou les pruneaux qui sont en plus riches en polyphénols avec un indice glycémique faible, sans parler de sa bonne incidence sur le transit ou les abricots, faciles à prendre en randonnée ou en jouant une partie de golf ou de tennis voire la banane mais qui est plus calorique avec 90 kcal pour 100 g.

Aliments	Teneur en magnésium (mg) pour 100 g
Légumes	
Remarque: 1 portion de légumes équivaut à au moins 120 g	
Haricots verts, crus	194
Blette, crue	81
Épinard, cru	58
Chou-rave, cru	43
Pois vert, cru	34
Fruits (frais/secs)	
Remarque: 1 portion de fruits équivaut à au moins 120 g (une « poignée »)	
Cacao en poudre	420
Banane, séchée	90
Figue, séchée	62



Ces gras végétaux et ces fruits peuvent être associés comme je le préconise dans mon livre la « PsychoMorphoNutrition ». Mais certaines eaux ont aussi une certaine richesse en Magnésium comme pour les eaux plates : Hépar 110 mg par litre et pour les eaux gazeuses : Quézac avec 95 mg par litre.

Ce qui prouve que l'on peut entretenir une bonne santé avec une alimentation saine et gourmande, tout en respectant le cycle des saisons !

Nos lecteurs du Donbass auront sans doute plus de difficultés à trouver ces eaux minérales mais les premières neiges ayant déjà fait leur apparition, cette cure de Magnésium est d'autant plus urgente et importante.

B.-P. B.

CONSEILS D'UN AUTOSTOPPEUR EXPÉRIMENTÉ

POUR LES VOYAGEURS DÉBUTANTS



par Valery Kovalenko
Maître de Conférences à la chaire "Technologie de constructions mécaniques" de l'Université Nationale Technique de Donetsk.



Pourquoi l'auto-stop ?

L'auto-stop diffère d'un voyage touristique, qui est habituellement tout planifié d'avance et strictement respecté pendant le voyage. Tout est connu d'avance : où vous allez, quel est l'itinéraire, dans quel hôtel vous serez logé et le programme des visites...

Mais lorsque vous voyagez en auto-stop, vous ne pourrez organiser votre voyage qu'approximativement, sans être sûr de l'itinéraire et, encore moins, de l'heure d'arrivée. Car vous êtes libre de choisir de changer l'itinéraire et même la destination initialement prévue.

On distingue le déplacement dans la même direction avec une participation financière au conducteur, que l'on appelle aussi le **co-voiturage** de l'**auto-stop**, où l'on va également dans le même sens, mais sans participer aux frais de voyage. Dans le premier cas, le passager s'entend avec le conducteur sur le montant des frais de voyage et paye une participation en conséquence. Dans le second cas, le voyageur s'entend avec le conducteur pour que le voyage soit gratuit. Est-ce possible ? Les gens inexpérimentés diront : « Le conducteur ne sera pas d'accord pour que le passager ne paye pas son voyage ». Mais ils ont tort. L'expérience montre que de tels voyages sont encore possible

Les sceptiques diront : « Pourquoi un conducteur ferait-il cela ? Pour quelle raison transporterait-il gratuitement une personne inconnue dans son auto ?

La réponse est la suivante : l'autostoppeur paie aussi au conducteur, mais non par l'argent. Alors comment ? – Par son attention. Pendant le voyage il devient moralement un « co-pilote ». Les conducteurs-professionnels avec l'expérience de plusieurs années (particulièrement les conducteurs des poids lourds à grandes distances qui restent seuls longtemps dans la cabine) connaissent parfaitement cela. L'autostoppeur embellit la monotonie du voyage, soutient le

conducteur en dialoguant avec lui et lui aidera à surmonter la fatigue la nuit sans se figer au volant.

Pour les grands trajets, l'autostoppeur a une tente et sa literie. Pour le sommeil de nuit, il n'a pas forcément besoin d'un hôtel. Ainsi il ne gêne aucunement le conducteur, si ce dernier veut s'arrêter pour passer la nuit dans n'importe quel endroit, y compris au bord d'un champ. L'autostoppeur installera sa tente à côté. Il est facile d'en déduire que la gratuité du transport et celle de ce type de logement permettront de voyager à moindre coût. Il y a par ailleurs une autre particularité entre les deux modes de voyages précités : vous pourrez, par l'auto-stop, vous retrouver à visiter des endroits que vous n'auriez jamais découverts avec un voyage organisé.

L'auto-stop en pratique

J'ai fait les premiers voyages dans le pays étant encore l'étudiant. Dans les années suivantes j'ai visité toutes (sans exception) les républiques d'ex-Union Soviétique qui sont devenues désormais 15 États indépendants. Initialement tous étaient des voyages touristiques. Mais quand j'ai maîtrisé l'auto-stop (dès 2006), j'ai commencé activement à voyager à l'étranger.

Pour le moment j'ai visité 39 pays de quatre continents. Ce sont les pays suivants : en **Europe** - l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, l'Allemagne, la Grèce, le Danemark, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, le Monaco, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Finlande, la France, la Suède ; en **Asie** - le Viêt Nam, le Hongkong, l'Inde, l'Iran, le Cambodge, la Chine, le Laos, la Malaisie, le Singapour, la Syrie, la Thaïlande, la Turquie; en **Afrique** - l'Algérie, l'Égypte, la Tunisie, en **Amérique du Sud** - l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Paraguay, le Pérou, l'Équateur.

J'ai visité tous les points remarquables dans le monde.

En Asie :

- a) le point extrême du Nord, le cap Sterlegov (il se trouve un peu au sud du cap Tchelyousskine) - la Russie, le Taïmyr, 2013 ;
- b) le point extrême du Sud, le cap Tanjung Piai - la Malaisie, 2015 ;
- c) le point extrême oriental, le cap Dejniev - la Russie, 2015 ;
- d) le point extrême occidental, à l'ouest de Lisbonne - le Portugal, 2011 ;
- e) le centre de l'Eurasie, ville de Semipalatinsk - la Russie, 2014.

En outre, j'ai visité certains endroits uniques dans d'autres continents :

- a) le point extrême sud de l'Europe, la rive du détroit de Gibraltar - Espagne, 2011 ;
- b) le point extrême nord de l'Afrique, au nord de Bizerte - Tunisie, 2009 ;
- c) le point extrême au sud de l'Amérique du Sud, au sud de la ville de Rio Gallegos - Argentine 2012 ;
- d) l'équateur, Quito - Equateur 2012 ;
- e) le plus haut sommet de la chaîne de montagnes de l'Olympe - Grèce 2007.

Des 39 pays visités dans le monde, j'en ai parcourus les 28 en auto-stop., ce qui représente 72 % de mes voyages.

L'organisation du voyage par l'auto-stop

Supposons que l'itinéraire du futur voyage soit déjà fixé. Il a été défini par vos goûts, votre disponibilité temporelle et les ressources financières. Comment organiser ce voyage ? Quel travail préparatoire doit être fait ?

Il est souhaitable d'avoir **une lettre de recommandation**, une sorte de garantie de la part d'une organisation sportive ou d'une société, par exemple, du Conseil de la Fédération du Tourisme et du Sport. Dans cette lettre on indique les objectifs du voyage, l'itinéraire du voyage (il est désirable de la présenter sous forme de carte-schéma). Un tel document n'est certes pas strictement obligatoire, mais parfois il peut être utile, en particulier, pour justifier le voyage dans un pays où l'obtention d'un visa sera nécessaire.

Les problèmes de visa. Il est nécessaire préalablement d'apprendre dans quels pays l'entrée est possible sans visa. Pour les autres pays programmés dans le voyage, il est nécessaire d'avoir les visas et préférable de les obtenir avant le départ. Néanmoins,

dans certains pays, le visa pourra être obtenu à la frontière précédant l'entrée du pays.

L'acquisition des titres de transport. Votre périple d'autostoppeur peut commencer dans un pays autre que le vôtre. Pour rejoindre le point de départ, il sera donc peut-être nécessaire de prévoir un billet de transport qu'il faudra acheter au préalable.

Un sac à dos. Les autostoppeurs n'utilisent pas de valises pour transporter des objets. Un sac à dos est toutefois nécessaire. Il doit être préparé très soigneusement. D'une part, un sac à dos ne doit pas être trop grand (pour ne pas avoir des problèmes supplémentaires à son transport). D'autre part, dans un sac à dos doivent être disposés tout le nécessaire au voyage : la tente, le tapis, le duvet, les vêtements, les produits, la vaisselle pour la préparation de la nourriture, le thermos, la pharmacie de poche, l'assortiment d'instruments de réparation. Dans les cas particuliers on prend avec aussi le bec à gaz avec le ballon (seulement quand on ne prévoit pas de vol en avion).

On choisit les dimensions et la forme du sac à dos individuellement. Par exemple, j'utilise pour les marches le sac à dos de volume de 60 litres (c'est un moyen sac à dos selon les dimensions, mais il existe beaucoup plus grand). La section transversale du sac à dos a une forme rectangulaire (pas ronde). En utilisant l'expérience des voyageurs experts, je place tous les objets dans deux petites pochettes : une pochette est destinée aux vêtements, la deuxième - pour les produits.

Si selon l'itinéraire on suppose la traversée en avion, il faut avoir en vue que le poids permis du bagage est d'habitude limité par 20 kg. Si le poids est plus élevé, il est nécessaire de payer un supplément.

La technique de la circulation par l'auto-stop

Le choix de l'emplacement pour faire de l'auto-stop

C'est une circonstance très importante. La possibilité d'un voyage en auto-stop dépend en grande mesure de cette action. Dans un cas on peut attendre des heures qu'une voiture s'arrête et dans l'autre partir assez rapidement.

Mettez-vous à la place du conducteur : ce dernier doit de loin vous remarquer, avoir la possibilité de freiner, de s'arrêter. Il convient donc de s'interroger aussi sur la place qui sera nécessaire pour stationner ... Le conducteur, bien avant le contact personnel avec l'autostoppeur, doit pouvoir supposer où le voyageur va

aller et s'il lui sera agréable d'avoir cette personne comme compagnon de route. Pour cela, il y a aussi certaines recommandations.

Si vous partez d'une grande ville, tout d'abord il faut se trouver à sa périphérie, sur le point de départ dans direction désirée. À la périphérie de la ville on peut arriver à pied ou par le transport public.

Il est désirable de choisir la place idéale pour arrêter la voiture sur une partie vallonnée de la route (pas dans les plaines). À la fin de la montée l'auto (particulièrement pour un camion) ralentit la marche et conducteur peut plus facilement s'arrêter quand dans une descente, où la voiture aura une grande vitesse. Une bonne position se trouve aussi à la fin du virage droit (au cas de circulation droite). Dans ce cas l'autostoppeur a plus de chances d'être vu par le conducteur. Si l'auto-stop n'est pas concluant, il faut partir et changer sa position.

Un geste auto-stoppeur. Un geste traditionnel auto-stoppeur est : une main (généralement à droite) est étendue sur le côté, pliée en poing avec le pouce levé vers le haut.

Dans la photo, on peut voir deux auto-stoppeurs en T-shirts jaunes (ils sont mes compagnons de voyage). Au premier plan, vous pouvez voir un grand sac à dos (90 litres), le fond est un sac à dos plus petit.

Un tel geste est adopté en Europe et dans la plupart des pays du monde. Mais il y a des exceptions. Par exemple, **en Iran**, un tel geste n'est pas valide. Tous les doigts doivent être reliés entre eux (JAMAIS VOTRE POUCE NE DOIT ETRE RELEVÉ VERS LE HAUT).

Les premières relations avec le conducteur. C'est l'épisode qui va définir si le voyage sera possible. Si l'auto s'est arrêtée

près de l'autostoppeur, il faut saluer le conducteur et tout de suite (sans grimper en voiture, c'est important !) expliquer que vous voulez déplacer par l'auto-stop, c'est -à-dire gratuitement. S'il y a quelques doutes (particulièrement dans le pays étranger et si vous n'avez pas une bonne connaissance de la langue locale), si le conducteur vous a correctement compris, il faut de nouveau expliquer ce que vous faites. Si cela n'est pas fait, à la fin du voyage le conducteur peut demander l'argent pour le passage. Et ici il vous faudra vraiment payer et il n'y aura pas d'autres solutions.

Un conducteur qui s'arrête peut se trouver être un chauffeur du taxi (par exemple, un chauffeur privé sans signes de reconnaissance sur l'automobile). Il faut l'apprendre dès la première minute des relations et poliment refuser le voyage.

Si le conducteur en réponse à votre demande refuse de vous transporter par l'auto-stop, il faut ne pas se vexer contre lui, mais remercier pour s'être arrêté et lui souhaiter une bonne route.

Il faut avoir en vue que plusieurs conducteurs sont psychologues expérimentés et ils reconnaissent vite la fausseté dans vos conversations ou les actions. Soyez sincère dans les relations avec le conducteur. Il me



Nous faisons l'auto-stop en Bulgarie (au départ de Varna)

semble que le conducteur vous acceptera d'autant plus facilement pour ce voyage s'il ressent une communauté de vos âmes.

Les relations avec le conducteur au cours du voyage. Vous avez droit d'entrer dans la voiture. Uniquement quand vous vous êtes persuadés que le conducteur est d'accord de vous transporter par l'auto-stop (gratuitement). Le conducteur d'habitude indique où vous pouvez vous installer. S'étant trouvé dans la voiture, ne pensez pas que vous avez accompli votre tâche, et maintenant pouvez se reposer tranquillement, sommeiller, lire le livret, s'occuper de quelques affaires. Non. Maintenant vous êtes l'adjoint moral du conducteur, son co-pilote.

Avant tout, il faut tâcher d'engager la conversation avec le conducteur. Apprenez comment il s'appelle et d'une manière discrète interrogez sur son voyage, l'itinéraire du parcours. Et par la suite, pendant tout le voyage, soutenez le contact avec le conducteur. Ne faites pas du zèle en même temps : si on ne sait pourquoi le conducteur n'a pas l'intention de soutenir la conversation, laissez-le en paix pour un certain temps.

La couchée de l'autostoppeur. Le plus souvent l'autostoppeur dort dans sa tente. C'est pratique : il ne faut pas spécialement chercher le logement et interrompre à cause de cela le voyage par l'auto-stop. Même si vous vous êtes séparés du conducteur tard le soir ou dans la nuit, vous pouvez passer la nuit toujours dans la tente.

Au voyage de longue durée commun le conducteur peut vous proposer la couchée dans sa voiture. À vous décider, d'accepter cette proposition ou non.

L'alimentation de l'autostoppeur. D'avance, il faut prendre soin de la sélection des produits pour le voyage. On prend souvent : du lard, du saucisson de fumage froid, les nouilles solubles, de la purée, les bouillies; les paquets de thé et de café, les sucreries, les noix, les abricots secs...

Pour les voyages de longue durée par auto-stop le conducteur peut proposer (pas toujours) de partager le repas avec lui. Il ne faut pas refuser, mais aussi il ne faut pas se goinfrer.

Les relations avec la population locale dont vous avez, au mieux, une faible connaissance de la langue

Il est toujours préférable de connaître la langue du pays dans lequel vous voyagez. Néanmoins, dans beaucoup de pays, des connaissances de base en langue

anglaise permettent de se débrouiller. Dans le cas où vous ne parliez ni la langue locale ni l'anglais, les manuels de conversation aideront partiellement, par exemple, russo-allemand, russo-arabe et ainsi de suite. Mais il ne faut pas trop espérer de ces manuels de conversation : votre prononciation (selon la transcription) des mots inconnus étant souvent incorrecte. Il vous restera toutefois la présence du smartphone avec le logiciel de traduction qui est un allié très intéressant.

Conflits

Il vaut mieux ne pas les admettre. Il faut avoir en vue que si vous vous comporterez hostilement par rapport au conducteur, cela, probablement, vous fait vous retrouver vite sur l'accotement du chemin. S'il y avait quand même un malentendu, par exemple, avec la population locale dans le pays étranger, alors il faut comprendre que pratiquement toutes les procédures (même avec la participation des autorités locales et même la police) termineront presque toujours en faveur de la communauté locale.

Conclusion

La pratique de l'autostop demeure assez exceptionnelle et les voyages par auto-stop ne composeront souvent que la partie (plus ou moins considérable) de votre voyage. Ainsi, en cas de nécessité, il vous faut vous servir du transport en commun ordinaire: l'autobus, le train, l'avion.

Un élément important du voyage par l'auto-stop : le voyageur doit avoir du temps disponible. L'auto-stop et la hâte ne sont pas compatibles !

Il est souhaitable, pour commencer, de voyager par l'auto-stop dans son pays : d'abord sur les itinéraires courts et simples, puis pour des destinations plus complexes et plus longues. Procurez-vous l'expérience des voyages communs avec des compagnons ayant l'expérience de ce type de déplacement. Vous pourrez ensuite vous déplacer plus librement et en autonomie y compris à l'étranger.

Découvrez de nouvelles sensations - voyagez par l'auto-stop !

P.S. Plus des détails concernant les voyages de Valery KOVALENKO (sous le pseudonyme «Kros») sont disponible le site www.3sea.org.ua.



La recette du Chef David Bret :

Rouleau de foie gras de canard au Sauternes



Ingredients

2 foies gras de canards de 500 gr.

Assaisonnement :

1/2 bouteille de Sauternes ;

12 à 15 gr. sel nitré ou sel fin ;

2 gr. poivre blanc ;

5 gr. sucre.

Conseil du chef

Cuisson parfaite et toujours réussie, arômes décuplés...la recette du foie gras poché est utilisée par de nombreux professionnels. Une recette d'une simplicité déconcertante à réaliser, C'est une recette d'une extrême simplicité, qui permet d'obtenir un résultat gustatif incomparable et une cuisson parfaitement uniforme, à cœur. Le seul point essentiel dans cette version pochée, c'est de bien veiller à ce que votre foie soit emballé de façon hermétique. C'est tout.

Recette

Dénervé les foies gras : séparer les 2 lobes. Pour le gros lobe, l'ouvrir en 2 avec les doigts dans le sens de la longueur, tout en écartant le foie gras sur les bords. Enlever le nerf principal en forme de Y en partant de la base du foie, et finir avec le 2e nerf qui se trouve sous le premier. Pour le sous-lobe, les 2 nerfs sont également l'un au-dessus de l'autre, mais en forme de X. Progresser de la même manière que pour le premier lobe.

Mettre en salaisons les foies de 12 à 24 heures en marinade avec le Sauternes et stocker au froid à +3°C sous film.

Monter en rouleau dans du papier sulfurisé. Ne pas hésiter à mettre plusieurs couches afin que cela soit parfaitement hermétique.

Choisir un beau foie gras n'est pas évident et s'il ne fait aucun doute que cette recette est parfaite, la qualité de votre foie gras en dépend entièrement.

Choisissez un foie gras pesant entre 450 et 500g. Là, vous serez sur un foie gras de qualité extra. Sa couleur doit être uniforme et son toucher à la fois souple et ferme, il doit d'ailleurs sentir bon quand vous allez le préparer.

Cuisson en rouleau

Pocher dans l'eau (2,5 à 3 litres d'eau), plonger à 80°C et régler la température de cuisson à 70°C maximum.

Cuire une heure pour un rouleau de 1kg (30mn pour 500gr), laisser refroidir puis stocker au froid à 3°C.

Afin d'éviter que la graisse ne sorte du rouleau, il ne sera pas effectué de sondage à cœur.

Cuisson en terrine

Temps de cuisson similaire au rouleau mais la cuisson au four se fera au bain marie à une température de cuisson du four située entre 70°/80° C (thermostat 3).

Sonder à cœur à 63°/65°C maximum.

Important : mettre un papier alu ou du film sur la surface du foie et poser une plaque de charge, pour tasser afin d'avoir une tenue de coupe de la tranche.

DIVERTISSEMENTS :



L'ENIGME MATHÉMATIQUE

La Puissance du 9

Ajoutez 9 élevé à la puissance du 9 à élevé à la puissance suivante (10), puis élevé à la puissance suivante (11), etc., jusqu'à élevé à la puissance 99. Par quel chiffre se termine cette impressionnante somme de puissance de 9 ?

SUDOKU

Les règles pour remplir les grilles : Remplissez chaque case de façon à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque cellule de 3x3 cases, ne contienne qu'une seule fois un chiffre compris entre 1 et 9.

GRILLE FACILE

7	9				6	4		
1		4		7		3	6	
	3							
		3	2	9				
6			7		8			5
				6	3	8		
							5	
	8	5		4		2		9
		7	5				8	4

GRILLE MOYENNE

3			5				2	1
9			3					
	8			9				5
	1				5	2		8
5								6
2		8	6				4	
8				2			6	
					8			9
6	3				7			2

Solutions dans le prochain numéro de « Sans Frontières ».

Solutions du numéro précédent :

L'énigme mathématique :

Soit a, b et c les longueurs des 3 côtés du triangle en centimètres, a étant l'hypoténuse.

Nous avons :

$$a + b + c = 30 ;$$

$$a^2 = b^2 + c^2.$$

$$\text{Donc } 2a^2 = 338, \text{ soit } a = 13.$$

$$\text{Et } b + c = 17 ;$$

$$(b + c)^2 = b^2 + c^2 + 338/2 = 169.$$

$$\text{Donc : } 2bc = 289 - 169 = 120.$$

$$\text{Aire du triangle rectangle : } bc/2 = 120/4 = 30 \text{ cm}^2.$$

Sudoku

Grille facile

7	2	4	5	6	9	1	8	3
6	9	3	8	4	1	5	7	2
1	5	8	7	2	3	6	4	9
8	3	2	9	5	7	4	1	6
9	7	6	4	1	8	3	2	5
5	4	1	2	3	6	7	9	8
2	1	5	3	9	4	8	6	7
4	8	9	6	7	5	2	3	1
3	6	7	1	8	2	9	5	4

Grille moyenne

9	6	4	1	2	5	3	8	7
1	5	3	8	4	7	6	9	2
2	8	7	9	3	6	1	4	5
3	9	5	2	6	1	8	7	4
4	2	6	7	8	9	5	1	3
8	7	1	3	5	4	2	6	9
5	4	8	6	7	3	9	2	1
6	3	9	4	1	2	7	5	8
7	1	2	5	9	8	4	3	6

SANS FRONTIÈRES

Certificat d'enregistrement
No 212 du 14.04.2015

Rédacteur en chef : Hélène SYDOROVA

Rédacteur en chef adjoint : François MAURICE

Rédacteurs : Alexandre WATTIN, Olivier MENUT,
Bernard-Philippe BULIDON, David BRET

Nos contacts:

Département Français des Sciences et Techniques,
Université Nationale Technique de Donetsk,
58, rue Artiom, 83001 Donetsk, République Populaire de Donetsk
tél. : + 38 062 305 24 69
courriel : dfst@dgtu.donetsk.ua
<http://dfst.donntu.org/fr/vie/vie.htm>